



Les parents conservent la carte d'identité de leur fille

Par Hugo55

BONJOUR

Une fille de 18 ans vit toujours chez ses parents. elle a donc l'âge légal. Elle a un petit ami que ses parents n'approuvent pas. Alors ses parents lui ont retiré sa carte d'identité. Et ils ne lui permettent pas de rendre visite à son petit ami du jour au lendemain. Ils lui interdisent de quitter la maison pendant la nuit.

Les parents peuvent-ils faire cela ? Quelles options la fille a-t-elle pour se défendre?

MERCI

CG du forum marques de politesse

Par kang74

Bonjour

Comme toute personne majeure , votre amie peut porter plainte pour vol contre ses parents pour sa carte d'identité, et peut aussi sortir en journée, travailler, pour se prendre son propre appartement, qu'elle sera libre de gérer comme elle le souhaite .

La liberté d'un jeune majeur se heurte en effet à une réalité : pour être vraiment libre de faire ce qu'on veut, il ne faut dépendre de personne financièrement, surtout quand cette personne paie pour vous héberger, vous nourrir etc ...

Ou alors il faut prendre le risque d'assumer ses choix et donc de se retrouver, du jour au lendemain, sans logement .

Parce que ses parents sont libres aussi de lui imposer des règles de vie chez eux ou de la mettre dehors .
Sa liberté se heurte donc à la leur .

Par yapasdequoi

Bonjour

Elle est majeure et peut choisir son lieu de résidence.

Elle peut sortir sans CNI.

Elle peut aussi la déclarer volée et en obtenir une autre avec un extrait de naissance.

Sa meilleure défense est de devenir autonome financièrement en trouvant un travail et en habitant dans son propre logement.